

**DEMANDE D'INSCRIPTION PREPA PASS UNIVERSITAIRE 2023-2024**
**ETUDIANT**

Nom : ..... Prénom(s) : .....  
 Date de naissance : ..... Lieu de Naissance : ..... Sexe  F  M  
 Nationalité : .....  
 N° INE (Identifiant National Etudiant) : .....  
 E-mail de l'étudiant : ..... Tél. portable de l'étudiant : .....  
 Domicile de l'étudiant : .....  
 Classe suivie lors de la demande d'inscription : .....  
 Etablissement d'origine : .....  
 Demande d'inscription à Sorbonne Université (P6)  oui  non - choix n° : .....  
 Demande d'inscription à Université Paris Cité  oui  non - choix n° : .....  
 Autre(s) demande(s) d'inscription : .....

**PERE**
**MERE**

**Nom** (majuscules) : .....  
**Prénom** : .....  
**Adresse** : .....  
 .....  
**Tél**(portable) : .....  
**Tél** (professionnel) : .....  
**Adresse mail** : .....  
**Profession** : .....

**Nom** (majuscules) : .....  
**Prénom** : .....  
**Adresse** : .....  
 .....  
**Tél**(portable) : .....  
**Tél** (professionnel) : .....  
**Adresse mail** : .....  
**Profession** : .....

Situation Familiale :  Mariés  Pacsés  Concubins  Divorcés  Séparés  Veuf/Veuve

Autre personne à contacter : ..... Tél : .....

Lien de parenté .....

- Nous acceptons le règlement intérieur de la Prépa Santé Universitaire et l'organisation de la formation telle qu'elle est proposée
- Nous acceptons le règlement financier et les modalités de règlement
- Nous nous engageons à informer l'établissement en cas d'absence de l'étudiant

*Ces informations font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées, conformément à la loi, jusqu'au départ de l'élève, dans les archives de l'établissement*

**Signature du Père :**

**Signature de la Mère :**

**Signature de l'Etudiant :**

## **REGLEMENT FINANCIER PREPA PASS UNIVERSITAIRE**

### **CONTRIBUTION ANNUELLE**

La contribution familiale est fixée chaque année par le Conseil d'administration de l'OGEC et permet de couvrir l'ensemble des dépenses liées à la formation proposée y compris, pour la Prépa Santé Universitaire, **les dîners du lundi au vendredi ( hors période des congés scolaires )**.

### **Tarifs 2023-2024**

<b>STAGE PRE-PASS</b>	700 € (dont des arrhes de 300 €, et le solde de 400 €)
<b>PREPA PASS UNIVERSITAIRE</b>	5750 € (dont des frais de dossier de 250 € et des arrhes de 1000 €)

### **MODALITES DE REGLEMENT DE LA PREPA PASS UNIVERSITAIRE**

#### **Frais de dossier d'inscription, arrhes et indemnité de résiliation**

La Prépa Santé Universitaire de Bossuet Notre- Dame s' adresse exclusivement aux étudiants inscrits en Faculté à **Sorbonne Université (P6)** ou **Université Paris Cité**.

Lors de l' inscription, il vous sera demandé une somme de **1250 € en 2 chèques à l'ordre de l'OGEC Bossuet Notre-Dame** :

- un premier chèque de **250 €** correspondant aux **frais de dossier** , qui sera encaissé dès la réception du dossier et conservé par l' établissement même si l' étudiant n' est pas admis à Sorbonne Université (P6) ou Université Paris Cité.
- un second chèque de **1000 € d' arrhes** qui sera encaissé à l' acceptation du dossier de l' élève, et viendra en déduction des frais de scolarité.

En cas de résiliation après le 22 août, ces arrhes resteront acquises à l' établissement à titre d' indemnité de résiliation. Toute résiliation après la rentrée scolaire donnera lieu au règlement de l' année en cours.

**Attention : il est bien évident que si PARCOURSUP ne donne pas la possibilité à l' étudiant de rejoindre les facultés Sorbonne Université ( P 6 ) ou Université Paris Cité, les arrhes vous seront remboursées.**

#### **Paiement**

Vous allez recevoir **une facture annuelle** de contribution début septembre. Le règlement de la contribution s' effectuera par **5 prélèvements mensuels de 900 euros chacun**, de septembre à janvier.

Merci de bien vouloir **remplir le mandat SEPA** joint et de l' accompagner d' un **RIB- IBAN**.

#### **Facturation des incidents de paiement et des relances**

Les éventuels frais bancaires engendrés par les rejets de prélèvements sont imputés aux familles ainsi que les frais postaux relatifs aux lettres recommandées.

**Isabelle SCHUMACHER**

Attachée de gestion

Tel : 01 47 70 12 25

ischumacher@bossuetnotredame.fr

**Thierry WION**

Directeur



**BOSSUET  
NOTRE-DAME**

**REGLEMENT INTERIEUR**

**PREPA PASS  
UNIVERSITAIRE  
2023-2024**

A Bossuet Notre-Dame, le règlement intérieur doit être avant tout une règle de vie pour les étudiants des classes préparatoires.

Il permet d'instaurer un climat de confiance réciproque, induit une rigueur face aux exigences et favorise l'épanouissement de toutes les personnes qui souhaitent travailler dans une de nos classes préparatoires, enseignants comme étudiants.

## I. DIALOGUE AVEC LES FAMILLES ET SUIVI PEDAGOGIQUE

Le directeur, ainsi que le responsable de la prépa sélectionnent les dossiers de demande d'inscription et assurent la coordination du groupe dont les classes prépas sont parties intégrantes. Tout au long de l'année, le directeur et le responsable de la prépa se tiennent à la disposition des étudiants et de leurs parents.

Le responsable de la prépa et le professeur principal, sont les interlocuteurs privilégiés des étudiants, de leurs familles mais aussi de tous les enseignants de la classe. Leur rôle est d'accompagner l'étudiant pendant toute son année, de l'encourager, de le soutenir et de le conseiller.

## II. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

En tenant compte des horaires des facultés dont dépendent les étudiants, Bossuet Notre-Dame les accueille jusqu'à 21h30 en semaine. Tous les élèves de la classe Prépa PASS universitaire doivent être munis en permanence de leur carte étudiant. Les étudiants souhaitant venir travailler dans la journée en attendant 18h disposent à partir de 9h d'une grande et belle salle, notre bibliothèque ainsi que de salles équipées d'une connexion WIFI. Ces temps d'études dans le calme sont fortement recommandés.

## III. METHODE DE TRAVAIL

Le travail avec méthode conduit à la réussite.

Les élèves reçoivent en début d'année préparatoire des conseils de méthodologie à l'apprentissage, afin d'organiser leur travail personnel, mais aussi dans le but de mieux identifier leurs forces et faiblesses et ainsi permettre une meilleure préparation pour les concours.

Tout au long du parcours, les élèves sont conseillés et accompagnés dans leur progression.

#### IV. ASSIDUITE, RETARDS ET ABSENCES

Ponctualité et assiduité conditionnent largement la réussite de l'étudiant en situation de concours.

Les retards jugés injustifiés peuvent entraîner un avertissement qui sera notifié aux parents par courrier.

Toutes les heures de cours, de tutorat, de méthodologie, d'accompagnement ainsi que toutes les épreuves d'entraînement et les temps spirituels (trois fois dans l'année) sont obligatoires. Toute demande exceptionnelle d'absence doit être présentée auprès du responsable de la prépa ([airariha@bossuetnotredame.fr](mailto:airariha@bossuetnotredame.fr)).

En cas de maladie, la famille avertira par mail le responsable administratif ([pass@bossuetnotredame.fr](mailto:pass@bossuetnotredame.fr)).

#### V. REPAS DU SOIR

Les repas du soir sont obligatoires et compris dans le prix de la scolarité. Ils sont équilibrés et de bonne qualité. Ils permettent aux étudiants une pause calme et conviviale d'une demi-heure qui favorise l'esprit de corps. En cas d'absence, les repas ne sont pas remboursés. Pendant les congés scolaires, les dîners ne sont pas assurés.

#### VI. TENUE, LOCAUX ET MATERIEL

Dans l'ensemble de l'établissement, il est demandé aux étudiants des classes préparatoires d'être exemplaires et de respecter le règlement du lycée. Ils doivent avoir une tenue correcte et l'utilisation de leur téléphone portable n'est pas autorisée durant les enseignements.

L'usage de l'ascenseur est réservé aux adultes de l'établissement et aux élèves accidentés ou malades.

Les étudiants s'engagent à respecter les locaux, le matériel et par égard pour le personnel à laisser les salles de cours le plus propre possible. Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement.

## VII. SANCTIONS

Tout manquement au règlement intérieur, tout acte d'indiscipline, toute impolitesse ou insolence vis-à-vis de toute personne travaillant dans l'établissement, toute insuffisance de travail, toute absence ou retard injustifié peuvent entraîner :

- Un courrier aux parents
- Un avertissement communiqué aux parents
- Une exclusion temporaire ou définitive
- Un service imposé à l'élève

## VIII. PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE LA PREPA SANTE UNIVERSITAIRE

Il sera demandé à l'étudiant de participer avec l'équipe pédagogique :

- A la soirée d'intégration
- Aux conférences obligatoires
- A la soirée « portes ouvertes »

**Bulletin d'inscription**  
**Stage Pré-PASS**  
**Du jeudi 29 juin au vendredi 7 juillet 2023**

A compléter en lettres capitales  
**A retourner par courrier**

*Stage de 60 heures  
compatible avec toutes  
les universités !*

**Stage intensif de 7 jours incluant :**

**30 heures de cours : Chimie générale/organique – Physique/Biophysique -  
Mathématiques**

**30 heures d'épreuves d'entraînement**

**Nom et prénom de l'étudiant** .....

Date de naissance .....

Adresse .....

.....

Tel domicile .....

Tel portable .....

E-mail (**le plus lisible possible**) .....

Faculté de rattachement .....

Ci-joint mon règlement de 700€ (en 2 chèques) à l'ordre de **I'OGEC Bossuet  
Notre-Dame:**

- Un chèque de 300€ correspondant aux arrhes, qui sera encaissé dès l'acceptation du dossier de l'élève et restera acquis à l'établissement en cas de désistement ;
- Un chèque de 400€ correspondant au solde du stage, qui sera encaissé le 30 juin 2023.

Le stage Pré-PASS du mois de juillet est indépendant de la Prépa PASS universitaire mais reste vivement conseillé !

L'inscription au stage intensif **ne sera validée qu'à réception du bulletin papier accompagné de votre règlement.**

Le ..... Signature :

## Bulletin d'inscription

### Prépa PASS Universitaire

Préparation RENTREE ANTICIPEE du lundi 21 août au vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023 + préparation ANNUELLE dès le 4 septembre 2023

A compléter en lettres capitales

A retourner par courrier

#### Préparation RENTREE ANTICIPEE incluant :

**38 heures de cours : Chimie générale/organique – Physique - Biochimie –  
Biologie Cellulaire**

**2 h d'accompagnement**

**5 heures de tutorat et de méthodologie**

**10 heures d'épreuves d'entraînement**

#### Préparation ANNUELLE de septembre 2023 à mai 2024<sup>1</sup>

**106 heures de cours**

**358 h de tutorat et de méthodologie + 15H de préparation aux épreuves  
orales**

**+ des heures d'accompagnement pédagogique**

**+ des heures d'épreuves d'entraînement**

**Nom et prénom de l'étudiant** .....

Date de naissance .....

Adresse .....

.....

Tel domicile .....

Tel portable .....

E-mail (**le plus lisible possible**) .....

Faculté de rattachement .....

<sup>1</sup> Les dates et programmes des offres peuvent changer en cours d'année selon les évolutions de la faculté

### **Prix**

Le prix de la Prépa PASS Universitaire est de 5750 euros, y compris 250 euros de frais de dossier et 1000 euros d'arrhes.

### **Règlement**

Ci-joint mon règlement de 1250€ (en 2 chèques) à l'ordre de **l'OGEC Bossuet Notre-Dame** :

- Un chèque de 250€ correspondant aux frais de dossier, encaissé dès le dépôt du dossier, et qui restera acquis à l'établissement ;
- Un chèque de 1000€ correspondant aux arrhes, qui sera encaissé dès l'acceptation du dossier de l'élève, et déduit de la facture des frais de la Prépa PASS Universitaire.

Le solde de 4500 euros sera payé par 5 prélèvements mensuels de 900 euros, de septembre à janvier inclus.

L'inscription à la Prépa PASS Universitaire **ne sera validée qu'à réception du bulletin papier accompagné de votre règlement.**

Le ..... Signature :



**LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR POUR LA  
CONSTITUTION DU DOSSIER**

***A remettre lors du dépôt***

- Demande d'inscription Prépa PASS Universitaire
- Bulletin d'inscription Stage pré-PASS du mois de juillet*
- Bulletin d'inscription Prépa PASS universitaire*
- Mandat de prélèvement SEPA (avec un RIB)
- Lettre de motivation
- 1 photographie d'identité récente
- Copie des bulletins scolaires de l'année en cours et de l'année précédente
- Copie du relevé de notes obtenues à l'issue des épreuves anticipées
- Chèques à l'ordre de : OGEC BOSSUET NOTRE-DAME
  - Pour la Prépa PASS Universitaire, un chèque de 250 € et un de 1000 €
  - Pour le stage pré-PASS du mois de juillet, un chèque de 300€ et un de 400 €*